

ING (L)

Invest Japan



Overall Morningstar Rating™
Morningstar Ratings au 31/01/2012



3-year Morningstar Rating™



5-year Morningstar Rating™

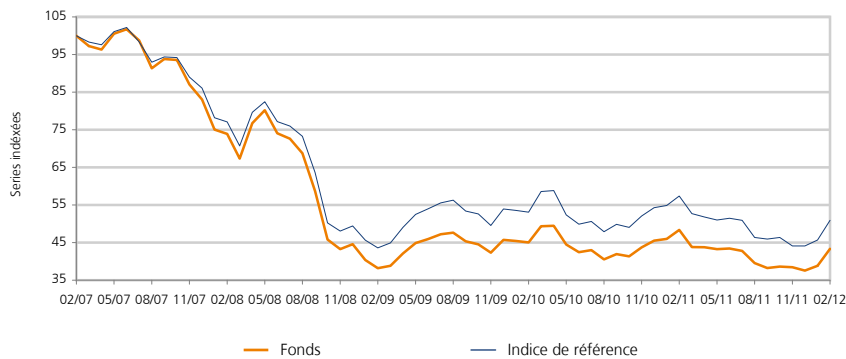


10-year Morningstar Rating™

Politique d'investissement

L'objectif du compartiment est la croissance du capital à long terme en JPY en investissant dans un portefeuille diversifié composé d'actions cotées sur les marchés officiels du Japon.

Évolution de la V.N.I.



Performance cumulée (%)

JPY	1M	3M	6M	1A	2A	3A	4A	5A
Fonds	11,59	12,71	9,57	-10,43	-3,85	13,43	-41,36	-56,67
Indice de référe	11,51	15,43	9,89	-11,24	-4,02	16,87	-33,92	-49,07

Performance annualisée (%)



JPY	1A	2A	3A	4A	5A
● Fonds	-10,43	-1,94	4,29	-12,49	-15,40
● Indice de référe	-11,24	-2,03	5,33	-9,84	-12,62

Performance annuelle (%)



JPY	2012 YTD	2011	2010	2009	2008	2007
● Fonds	15,39	-17,47	-0,54	2,67	-46,34	-15,75
● Indice de référe	15,50	-18,73	0,57	9,12	-42,56	-10,21

Données au 29/02/2012

Informations-clés

Code ISIN	LU0082087783
Code Bloomberg	INGJEA LX
Code Reuters	LU0082087783.LUF
Code Telekurs	791213
Code WKN	989482
Code Sedol	-

Classe P Capitalisation	JPY
Fréquence de la V.N.I.	Journalier
Lancement	10/11/1997 3.522,00
Valeur nette d'inventaire	29/02/2012 2.474,00
Max. sur 1 an	03/03/2011 2.779,00
Min. sur 1 an	25/11/2011 2.068,00

Frais

Commission de gestion annuelle	1,30%
--------------------------------	-------

Informations sur le fonds

Sicav d'actions (durée illimitée)	
Domicile	Luxembourg
Actif net du fonds (mio)	11.178,80
Indice de référence: ING IM MSCI Japan Index (NRI)	

Top 10 actions

Toyota Motor Corp	4,32%
Mitsubishi Ufj Financial Gro	3,05%
Honda Motor Co Ltd	2,92%
Hitachi	2,88%
Nikon Corp	2,47%
Nissan Motor Co Ltd	2,42%
Sumitomo Mitsui Financial Gr	2,25%
Canon Inc	2,24%
Japan Tobacco Inc	2,13%
Mitsubishi Corp	1,98%

Style d'investissement

Morningstar Box



Style valeur, mixte ou croissance

Avertissement légal

Veillez vous référer à l'avertissement légal à la fin du document.

INVESTMENT MANAGEMENT

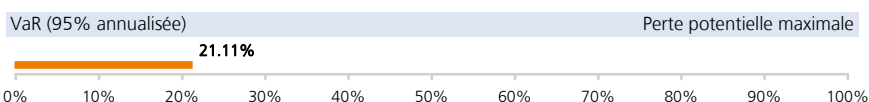


Statistiques

JPY	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annuelle (%)	18,28	17,49	21,72
Ratio de Sharpe annuel	-0,62	0,19	-0,75
Alpha statistique annuel (%)	0,10	-0,66	-2,77
α (%)	0,81	-1,04	-2,78
Beta	0,93	0,93	1,02
R-carré	0,88	0,96	0,97
Ratio d'information annuel	0,17	-0,23	-0,80
Tracking error annuelle (%)	6,61	4,03	3,88

Le ratio de sharpe annuel est calculé avec un taux sans risque correspondant au taux Euribor à 3 mois.

Profil de risque



La VaR (Value at Risk) est un indicateur statistique mesurant la perte annuelle maximum qui peut être encourue dans un certain intervalle de confiance. Veuillez vous référer au glossaire pour plus d'informations.

Cotation Eval @ Basé sur 60 rendements mensuels



La cotation Eval @ est un indicateur du risque lié à un investissement dans un compartiment de sicav. La classe de risque est attribuée par calcul de l'écart-type sur base annuelle des returns en euro d'une part de capitalisation. Il existe 7 classes de risques identifiées par des plages croissantes de volatilité (de 0, la moins risquée, à 6, la plus risquée).

Risque de marché (Par classe d'actifs)



Risque devise (JPY)



Risque crédit (S&P Ratings)



Risque taux d'intérêt (Duration)



Dividendes bruts

Année	2011	2010	2009	2008	2007
Numéro	12	11	10	9	8
JPY	7,25	7,00	10,00	22,00	22,00

Données au 29/02/2012

Répartition sectorielle

Consommation discrétionnaire	24,23%
Industrie	19,66%
Finance	17,30%
IT	13,62%
Soins de santé	6,20%
Matières premières	5,65%
Consommation de base	5,12%
Télécom	4,48%
Services aux collectivités	2,16%
Autres	1,58%

Autres classes d'actions

X Capitalisation	LU0113305683
I Capitalisation	LU0191250686
P Distribution	LU0082087866
S Capitalisation	LU0293050216

Avertissement légal (1/2)**BELGIQUE**

Voir point 1.

Le présent document ne s'adresse qu'aux seuls investisseurs professionnels et décrivent uniquement une stratégie.

Voir point 2.

Il est possible de se procurer le prospectus, le supplément et les prospectus simplifié sur le site web suivant : www.ingim.com.

Voir point 3.

FRANCE

Voir point 1.

Le présent document ne s'adresse qu'aux seuls investisseurs professionnels et décrivent uniquement une stratégie.

Voir point 2.

Il est possible de se procurer le prospectus français et l'addendum, le supplément et les prospectus simplifié, sur le site www.ingim.fr.

Voir point 3.

LUXEMBOURG

Voir point 1.

Le présent document ne s'adresse qu'aux seuls investisseurs professionnels et décrivent uniquement une stratégie.

Voir point 2.

Il est possible de se procurer le prospectus, le supplément et les prospectus simplifié sur le site web suivant : www.ingim.com.

Voir point 3.

1. Les éléments contenus dans ce document ont été préparés dans un but exclusivement informatif et ne forment aucune offre, non plus qu'ils ne constituent, plus particulièrement, un prospectus ou une invitation appelant à traiter, à acheter ou vendre un titre de placement quelconque ou à participer à une quelconque stratégie commerciale.

2. Quoiqu'une attention particulière ait été accordée au contenu du présent document, son exactitude, sa justesse ou sa complétude ne peuvent faire l'objet d'aucune garantie ou déclaration, implicite ou explicite. Toutes les informations données dans le présent document peuvent faire l'objet de modifications ou de mise à jour sans avertissement préalable. Ni ING Investment Management, non plus qu'aucune autre compagnie ou unité appartenant au groupe ING, non plus que ses dirigeants, directeurs ou employés ne peuvent être tenus directement ou indirectement responsables des informations et/ou des recommandations, quelles qu'elles soient, contenues dans le présent document.

Les informations contenues dans le présent document ne peuvent être comprises comme une prestation de services d'investissement. Si vous souhaitez obtenir des services d'investissement, veuillez contacter nos bureaux, à des fins de conseil. L'utilisation que vous pourrez faire des informations contenues dans le présent document se fait à vos propres risques.

Aucune responsabilité, directe ou indirecte, n'est assumée relativement à une perte éventuelle, subie ou encourue par des lecteurs ayant utilisé cette publication pour fonder des décisions quelconques. Les investissements sont soumis à des risques. Veuillez noter que la valeur de votre investissement peut augmenter ou diminuer et, également, qu'un résultat obtenu dans le passé n'est pas indicatif de résultats futurs et ne peut être, en aucun cas, considéré comme tel. La présentation et l'information contenues dans ce document sont confidentielles et ne doivent pas être copiées, reproduites, distribuées ou transmises à qui que ce soit, sans notre approbation écrite préalable.

Toutes les plaintes découlant ou se rapportant aux conditions générales de cet avis de non-responsabilité sous régies par la loi néerlandaise.

Le fonds est un compartiment de ING (L) (SICAV), établi au Luxembourg. ING (L) est dûment autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) du Luxembourg.

Pour une information plus détaillée concernant les fonds d'investissement, nous renvoyons au prospectus et aux suppléments correspondants. En rapport avec tous les fonds d'investissement mentionnés dans le présent document, a été publié un prospectus simplifié contenant toutes les informations nécessaires sur le produit, les coûts et les risques impliqués. Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus simplifié. Les fonds d'investissement n'offrent pas de rendements garantis et tous les rendements passés ne sont pas indicatifs et ne garantissent aucun rendement futur.

3. L'information fournie par le présent document ne vise pas à solliciter des ventes ou des investissements ou bien, encore, à une souscription de titres. Lisez le prospectus avant de procéder à un investissement.

Le présent document n'est pas conçu et ne doit pas être utilisé pour solliciter des ventes ou des investissements, ou bien, encore, une souscription de titres de placement dans les pays où la chose est interdite par les autorités ou la législation compétentes. L'information contenue dans le présent document ne devra jamais être considérée comme un conseil d'investissement individuel ou comme un avis juridique ou fiscal. Le présent document a été préparé, comme il se doit, avec toute l'attention et tous les soins requis. La présente information ne peut donner lieu à aucun droit. Pour l'obtention de conseils plus spécifiques, veuillez vous adresser à votre conseiller en placements.

Avertissement légal (2/2)

SUISSE

ING Investment Management (Suisse) SA, Zurich, assume les responsabilités de représentant pour les fonds de droit étranger autorisés à la vente publique en Suisse. NPB Neue Privat Bank Ltd., Zurich, exerce les fonctions d'agent payeur des fonds de droit étranger autorisés à la vente publique en Suisse. Les valeurs relatives à la performance qui ne sont pas indiquées dans la monnaie du fonds ont été obtenues par conversion. La performance des fonds est calculée sur la base des valeurs nettes d'inventaire (dividendes réinvestis). La performance réalisée dans le passé n'offre aucune garantie quant aux résultats futurs. Les revenus d'un fonds et la valeur de ses parts peuvent aussi bien augmenter que diminuer et ne peuvent donc pas être garantis. Lors du rachat des parts, il se peut que l'investisseur ne récupère pas sa mise initiale. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat de parts de fonds. Les parts ne peuvent être souscrites que si le fonds est autorisé à la vente publique en Suisse. Les souscriptions ne sont valables que sur la base du prospectus en vigueur et du dernier rapport annuel (et, le cas échéant, semestriel si ce dernier est plus récent). Les fonds investis à l'étranger peuvent être exposés à des fluctuations de change. La composition d'indices de référence sur mesure et les explications complémentaires relatives aux indices de référence rattachés peuvent être obtenues auprès de la direction du fonds ou du représentant en Suisse. Le Total Expense Ratio (TER) correspond à la somme des commissions et des frais qui sont imputés au fur et à mesure à l'actif moyen du fonds (charges d'exploitation). La valeur est exprimée en pourcentage de l'actif du fonds. Les données fournies ne sont pas contrôlées, sauf mention contraire. Les actions du fonds n'ont pas été enregistrées selon la loi de 1933 («United States Securities Act of 1933») ou selon les dispositions relatives aux valeurs mobilières de quelque Etat que ce soit des Etats-Unis, et le fonds n'a pas été enregistré selon la loi de 1940 («United States Investment Company Act of 1940»). Les parts du Fonds ne peuvent pas être proposées ou vendues directement ou indirectement aux Etats-Unis, ni à une personne US ni pour le compte ou en faveur de celle-ci, sauf dans le cadre d'une exemption aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur aux Etats-Unis ou d'une transaction non soumise à ces lois. Le prospectus, le règlement du fonds ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès de ING Investment Management (Suisse) SA, Zurich.